CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022

FINANCES

VOTE DE 34 TARIFS MUNICIPAUX A COMPTER DU 1ER JANVIER 2023

Sur propositions de Monsieur TERRIER, le Conseil Municipal approuve, par 29 voix pour et 8 voix contre (Monsieur R. BAUD, Monsieur J.B. BAUD, Monsieur J.B. BAUD porteur du pouvoir de Madame PARRA D'ANDERT, Monsieur BARNET, Monsieur BARNET porteur du pouvoir de Monsieur GRANDO, Madame GUIGNARD-DETRUCHE, Madame BAUD-ROCHE, Monsieur ESCOFFIER), les tarifs suivants :

- Droits de voirie hors terrasses et étalages – Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Droits de voirie – Terrasses, terrasses fermées, étalages - Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Voirie – Droits de place – Foires et Marchés – Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Voirie – Droits de place – Tarif d'occupation du Domaine Public en dehors des Foires et Marchés – Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Voirie - Droits de place - Vide greniers, brocantes - Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Droits de voirie - Voitures à glaces, Crêpes, Gaufres etc... - Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Voirie - Stationnement des véhicules de déménagement et de travaux – Tarifs à compter du 1er janvier 2023
- Voirie – Foire de Crête - Fourniture d'énergie électrique - Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Droits de voirie - Luna Park – Place de Crête – Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Droits de voirie – Kiosques alimentaire et non alimentaire - Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Droits de place - Tarification à compter du 1er janvier 2023 – Printemps des coquelicots
- Droits de place - Port de Rives -– Tarification à compter du 1er janvier 2023 – Marchés d'Art et métiers d'Art
- Tarif d'occupation du Domaine Public dans le cadre des NOCTURNES – Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Tarification du stationnement sur voirie et forfait post-stationnement à compter du 1er janvier 2023
- Bornes de rechargement véhicules électriques – Tarifs à compter du 1er janvier 2023 et caution pour délivrance des badges d'accès
- Mobilier urbain – Redevance d'occupation du domaine public – Abribus et mobilier urbain d'information avec face publicitaire – Exonération de la taxe locale sur la publicité extérieure pour le mobilier urbain (TPLE)
- Patrimoine communal – Mise à disposition et location de matériel pour les fêtes et cérémonies - Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Reproduction et impression de documents – Tarifs à compter du 1er janvier 2023
- Elections - Communication et copie de la liste électorale – Tarifs à compter du 1er janvier 2023
- Parking de la Rénovation et ex-entrepôt Dubouloz – Revalorisation des loyers des garages fermés et des emplacements de stationnement – Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Location de matériels de chantier, de plantes et coût horaire de main d'œuvre – Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Cimetière - Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Culture - Musées de Thonon – Tarifs d'entrée et boutique pour à compter du 1er janvier 2023
- Médiathèque - Approbation des tarifs A compter du 1er janvier 2023
- Sports - Location des différentes installations sportives - Tarifs à compter du 1er janvier 2023
- Sports - École Municipale des Sports - Tarifs Saison sportive

- Petite Enfance - Multi-accueils « Petits Pas Pillon » et « Lémantine » - Tarifs à compter du 1er janvier 2023
- Établissement Thermal – Tarifs à compter du 1er janvier 2023
- Château de Sonnaz – Tarification à compter du 1er janvier 2023 – Location de salles
- Espace de Tully – Tarification à compter du 1er janvier 2023 – Location de salles
- Espace des Ursules – Tarification à compter du 1er janvier 2023 – Location des salles
- Location du parc du Château de Rives et du Domaine de Montjoux – Tarification à compter du 1er janvier 2023
- Salles municipales du Pôle Culturel - Approbation des tarifs à compter du 1er janvier 2023
- Plage Municipale – Tarifs à compter du 1er janvier 2023

Fin du document